

Clermont-Auvergne métropole : entrée réussie pour le syndicat CFTC

🕒 mardi 27 juin 2017

✍ la rédaction



Le tout jeune syndicat CFTC de Clermont-Auvergne métropole a fait une entrée remarquée, le 22 juin à l'issue des élections professionnelles, dans cette structure intercommunale qui regroupe 21 communes membres.

Avec l'extension de compétences de la communauté urbaine et son changement de statut, le transfert d'agents pour passer à plus de 1 600 agents a provoqué l'organisation des élections visant à élire leurs représentants syndicaux au sein du comité technique...

Guy Dugne, le chef de file CFTC de la métropole Clermont-Auvergne, reste sur la frustration malgré le très bon résultat

CFTC : « nous avons manqué notre deuxième siège à une vingtaine de voix à peine alors que plus de la moitié des 1 600 agents ont voté. On aurait aimé mieux faire. Nous restons cependant satisfaits de la confiance qu'ils nous ont accordé dans un contexte particulièrement compliqué... »

En obtenant un siège au comité technique de la métropole, la CFTC fait cependant une belle entrée. Alors que FO et l'Unsa n'en ont pas eu. En revanche, la CGT en décroche trois, et deux pour la CFDT et la FSU... Guy Dugne représentera donc les agents clermontois au titre de la CFTC.

« Nous avons fait un gros travail avec nos militants CFTC. Mais, en créant la section de la métropole en février, nous n'avions pas de moyens et nous avons dû réaliser tout le travail syndical en dehors de nos heures de travail. Nous avons également subi de fortes pressions, allant du dénigrement des valeurs CFTC à de la calomnie émanant parfois de dirigeants », reconnaît-il.

D'autres obstacles ont également été dressés par les syndicats majoritaires en place pour limiter la percée CFTC.

En effet, lors de la négociation du protocole d'accord électoral, le président de la métropole était disposé à accorder des heures syndicales pour la campagne aux organisations représentatives. « Cela nous aurait permis d'aller plus facilement à la rencontre des agents... Mais la CGT, la CFDT et la FSU qui disposaient déjà d'heures s'y sont opposés », regrette le militant CFTC.

L'objectif de la CFTC est donc atteint et la section de la métropole Clermont-Auvergne disposera désormais de temps et participera aux instances pour défendre les personnels. « Il nous faut maintenant travailler l'avenir, structurer notre organisation et surtout mettre en avant les propositions CFTC. Car je reste surpris du résultat obtenu par certains syndicats concurrents qui avaient défendu des mesures néfastes pour les agents... », remarque Guy Dugne.

La section CFTC de la métropole clermontoise remerciait également la Fédération FFPT-CFTC pour son soutien, en particulier Thierry Perrin, le vice-président en charge du développement.